

Commune de PIGNANS



Extrait du registre des Arrêtés du Maire  
Du 18 septembre 2023

Département du VAR  
Arrondissement de BRIGNOLES

## ARRÊTÉ N° 2023/450

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,

Vu le Code des Communes (partie réglementaire),

Vu le Code de la Route,

Considérant la demande en date du 18 septembre 2023 de Monsieur ANGOUR Mohamed tendant à obtenir l'autorisation d'utiliser le domaine public en vue d'une livraison rue Fontaine des Laines,

### ARRÊTE

#### Article 1 :

Le pétitionnaire est autorisé à faire stationner un véhicule sur la voie publique afin de procéder à une livraison de béton au n° 142 rue Fontaine des Laines, tel que présenté dans sa demande, en prenant soin de ne pas dégrader, de quelque manière que ce soit ladite voie.

Aucuns gravats, ciment ou autres matériaux ne seront jetés ni déposés sur la chaussée et dans le pluvial.

#### Article 2 :

Pendant la durée des opérations, la rue Fontaine des Laines pourra être ponctuellement fermée à la circulation avec accès riverains dévié par le chemin du Colombier.

#### Article 3 :

La présente permission de voirie est valable le jeudi 21 septembre 2023.

#### Article 4:

La signalisation réglementaire de sécurité sera mise en place, maintenue et retirée par le pétitionnaire ou son mandataire qui sera et demeurera seul responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces opérations.

#### Article 5 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 18 septembre 2023

Le Maire,  
Fernand BRUN

